

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

## INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS POUR 1999

<b>Nombre de communes</b>		91
<b>Nombre d'habitants</b>		5 205 552
<b>Tonnages de déchets livrés :</b>	Ordures ménagères	2 165 837 t soit 432 kg/hab./an
	Objets encombrants	172 890 t soit 38 kg/hab./an
	D.I.B.	54 793 t
<b>Collecte sélective :</b>	Journaux/magazines	28 979 t soit 12 kg/hab./an
	Multi-matériaux	37 311 t soit 8 kg/hab./an
	Papiers/cartons	36 t
	Verre	65 641 t
	Déchetterie	31 068 t
<b>Redevances :</b>	Part population	27,50 F/hab.
	Part tonnage	382 F/t
<b>Reversement au titre de l'aide à la collecte sélective :</b>	Multi-matériaux (sans verre)	400 F/t
	Journaux/magazines	300 F/t
	Valorisation énergétique du verre	145 F/t
Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au SYCTOM de l'agglomération parisienne		Marchés publics
Montant annuel global des dépenses SYCTOM (budget de fonctionnement réalisé)		921 803 983,32 F
Modalités de financement		Contribution des communes et soutien à la collecte sélective
Montant annuel des principales prestations rémunérées sur contrat		706 671 753,09 F
Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des assimilés		Sans objet
Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés		Sans objet
Montant détaillé des aides reçues d'organismes agréés :		
Soutien aux investissements		963 033,00 F
Soutien à la tonne livrée		29 948 375,04 F

Rapport réalisé en application du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 et approuvé par délibération du Comité du SYCTOM le 14 juin 2000.